



# DRAIOSUP NEWSLETTER

Numéro 05  
Jeudi 29 janvier 2026

## Parcoursup 2026 : Accompagnement et suivi des candidats - Formulation des vœux

La phase d'inscription et de formulation des vœux a débuté le lundi 19 janvier 2026. Il est important de rappeler aux lycéens qu'ils ont la possibilité de formuler des candidatures jusqu'au **jeudi 12 mars**. Ils auront ensuite jusqu'au mercredi 1er avril pour les confirmer.

## Espace Accompagnement des Élèves

### Pour le suivi des dossiers Parcoursup des élèves

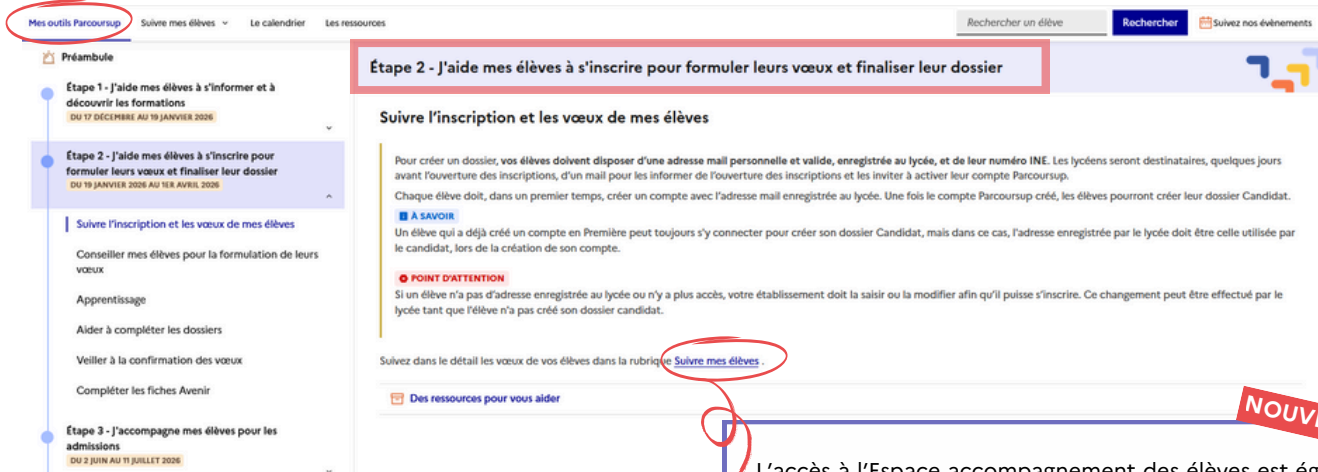
L'espace d'accompagnement des élèves - anciennement "Espace PP"- dédié aux professeurs principaux et référents est accessible depuis le site de gestion des établissements scolaires. La rubrique "**Suivre mes élèves**" permet de visualiser les chiffres clefs sur l'inscription, la formulation des vœux des élèves, etc....



Le **droit d'accès des professeurs principaux/référents** au suivi des élèves de leur classe se fait de façon **automatique**, lors de la remontée des fichiers de notes.

Les **personnes ressources** ayant des missions de suivi de l'ensemble des classes de l'établissement (PsyEN par exemple) peuvent également avoir accès à l'interface et à la rubrique "**Suivre mes élèves**" (**droit à attribuer à l'utilisateur par la personne détenant le profil "Administrateur"**).

Des **outils et ressources** sont directement intégrés à cet espace pour aider les enseignants à accompagner les élèves tout au long de la procédure Parcoursup : [les vidéos Tutos](#), les Powerpoints, les Quiz, et bien d'autres supports que vous retrouverez également sur le site [Parcoursup.gouv.fr](#), dans la partie [Ressources](#).



L'interface permet un **suivi détaillé des inscriptions, formulations et confirmations des vœux.**

**NOUVEAUTÉ**

L'accès à l'Espace accompagnement des élèves est également possible via la rubrique [FAQ & Ressources du site public Parcoursup](#), en sélectionnant le profil enseignant ou chef d'établissement.

L'accès au suivi des élèves se fera ensuite en mode "connecté" en s'authentifiant à son compte Parcoursup.



### Dates à retenir

- **Jeudi 12 mars 2026** : date limite pour formuler des vœux
- **Jeudi 26 mars 2026** : date limite des remontées des notes de Terminale
- **Mercredi 1er avril 2026** : date limite pour compléter et confirmer les candidatures.
- **Mercredi 13 mai 2026** : date limite de demande de dérogation de secteur géographique (uniquement pour les licences non sélectives)

En sélectionnant une classe, vous aurez accès au tableau de bord, ainsi qu'à la liste des élèves de la classe.

## Tableau de bord

[Le tableau de bord de la classe permet de visualiser les points de vigilance](#)

- **Inscrits sur Parcoursup** : accès à la liste détaillée des élèves non inscrits
- **Ayant formulé au moins un vœu** : accès à la liste détaillée des élèves n'ayant pas encore formulé de vœu
- **Ayant confirmé au moins un vœu**: accès à la liste détaillée des élèves n'ayant pas encore confirmé de vœu.



## Détails par classe via Liste des élèves

Liste des élèves

Date et heure de la dernière mise à jour : 20/01/2026 16:35

Voici le détail des vœux et sous-vœux formulés par type de formations demandées : **Aucun** Tous Partie 1 Partie 2

Les données affichées ci-dessous correspondent **STRICTEMENT** au nombre de vœux et sous-vœux formulés par l'élève. Ces données diffèrent de celles affichées par le compteur officiel du nombre de vœux et sous-vœux autorisés et dont chaque candidat dispose dans son dossier. En effet, un certain nombre de sous-vœux formulés par le candidat ne sont pas comptabilisés par ce compteur officiel.

Rechercher :  Réinitialiser

Élève	État	Nombre de vœux et sous-vœux formulés	Nombre de vœux et sous-vœux confirmés	Points d'attention
NOM Prénom élève	Inscrit	0	0	AUCUN VŒU FORMULÉ
NOM Prénom élève	Inscrit	6	0	
NOM Prénom élève	Non inscrit	0	0	NON INSCRIT
NOM Prénom élève	Inscrit	0	0	AUCUN VŒU FORMULÉ

### Information détaillée pour chaque élève :

- Identité, coordonnées de l'élève et des représentants, numéro d'inscription (n° dossier Parcoursup) ainsi que des informations relatives à sa série (baccalauréat, EDS, LV)
- **Détail et état des vœux** (confirmé ou non) avec un visuel identique au dossier candidat

### Élève ne souhaitant pas formuler de vœu :

Suivre mes élèves

Points d'attention

- Inscrits sur Parcoursup: 11 classes avec au moins un élève non inscrit (T\_01, T\_02)
- Formulation des vœux: 11 classes avec au moins un élève inscrit sans vœu formulé (T\_01, T\_02)

**Aucun vœu pour ce candidat**  
 Cliquez ici pour attirer l'attention sur la non participation de l'élève à la procédure Parcoursup. Vous pourrez ensuite télécharger l'attestation de refus d'inscription.  
 L'élève confirme qu'il ne souhaite pas s'inscrire.

### Attestation de non-participation



Il est possible d'indiquer qu'un élève ne souhaite pas s'inscrire sur la plateforme, après avoir échangé avec lui sur le motif, et **avoir mis en place l'accompagnement adapté au projet de l'élève concerné.**

Une prochaine Draiosup abordera plus spécifiquement les dispositifs et ressources d'accompagnement disponibles pour l'accompagnement des élèves vers l'enseignement supérieur en situation particulière (médicale ou handicap, sportif de haut niveau, sociale).

### N'hésitez pas à vous appuyer sur les fiches ONISEP :

- [Fiche élève-Je fais le point sur mon projet d'orientation](#)
- [Fiche professeur-Votre élève n'a pas de projet concret d'orientation.](#)

Il est à noter que, même après avoir signé ce document, le candidat pourra, s'il change d'avis, s'inscrire sur la plateforme dans le respect des dates limites de candidature des procédures principale et complémentaire.

Vœux sous statut étudiant | Vœux en apprentissage | Vue tableau de tous les vœux

Tableau de bord

Vœux et sous-vœux formulés sous statut étudiant

- 6/10 vœux
- 0/20 sous-vœux

Institut Catholique de Lille - Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Lille)  
 Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Langues et relations Internationales - Anglais et Espagnol - 33589

Type: LICENCE | État du vœu: **INFIRME**

Consulter les chiffres d'accès

Université d'Amiens (Amiens)  
 Licence - Langues étrangères appliquées - 10214

Type: LICENCE | État du vœu: **NON CONFIRMÉ** | Vous êtes dans le secteur.

Consulter les chiffres d'accès | Consulter la Fiche Formation | Lettre de motivation non complétée

- **Visibilité des lettres de motivation** lorsqu'elles sont demandées par les formations, pour accompagner les élèves dans la rédaction de celles-ci.

### N'hésitez pas à vous appuyer sur les fiches ONISEP :

- [Fiche élève-Rédiger sa lettre de motivation](#)
- [Fiche professeur-Rédiger son argumentaire de motivation](#)

# Guider les candidats pour compléter leurs dossiers

## Éléments à compléter par le candidat

- La lettre de motivation, si demandée par la formation

L'objectif est d'expliquer en quelques lignes, pourquoi le candidat envisage cette formation, quels sont ses atouts pour y réussir (qualités, compétences, intérêts, démarches effectuées comme des entretiens, des JPO, des recherches, parcours de cordées de la réussite, etc.). Il dispose de **1 500 caractères** au maximum (certaines formations comme les IFSI et les formations du domaine social, peuvent autoriser une lettre plus longue).

- La rubrique "Activités et centres d'intérêts"

Cette rubrique permet de valoriser les expériences personnelles et professionnelles, ainsi que les compétences extrascolaires comme les stages, les séjours linguistiques, les actions de bénévolat, les pratiques sportives, la participation à des actions en faveur de l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur comme les **Cordées de la réussite**\*... Elle est facultative (et ne bloque pas la confirmation des vœux) mais est fortement conseillée car elle valorise le dossier.

Cette rubrique n'est saisie qu'une seule fois, dans le profil du candidat, **elle est commune à tous les vœux**.



\*Si l'établissement a indiqué que l'élève participe à une Cordée de la réussite, une partie spécifique "Cordées de la réussite" s'affiche dans sa rubrique "Activités et centres d'intérêt".

Les élèves peuvent choisir de transmettre l'information aux formations d'accueil, en cliquant sur le bouton "**Transmettre aux formations d'accueil**". Le candidat a jusqu'au 1er avril pour décider d'annuler ou de confirmer la transmission.

## Vidéos Tutos

- [Parcoursup 2026 : comment créer son dossier candidat](#)
- [Parcoursup 2026 : nos conseils pour formuler vos vœux](#)
- [Parcoursup 2026 : compléter son dossier et confirmer ses vœux](#)
- [Parcoursup 2026 : nos conseils pour rédiger une lettre de motivation](#)

- Le questionnaire d'autoévaluation DROIT

Pour réfléchir à la pertinence de leur projet, les candidats qui formulent des vœux pour des **licences de droit** doivent répondre à un **questionnaire d'auto-évaluation** (le lien est accessible depuis Parcoursup pour chaque formation concernée) et joindre dans leur dossier Parcoursup l'attestation de passation qui sera fournie. Le résultat de l'auto-évaluation ne sera pas connu des formations.

Sans l'attestation de passation du questionnaire d'auto-évaluation, l'élève ne pourra pas confirmer le vœu.

En cas de difficultés à recevoir ou à déposer l'attestation dans le dossier Parcoursup pour confirmer le vœu, le candidat doit envoyer un message à [Contact\\_web@onisep.fr](mailto:Contact_web@onisep.fr) en indiquant le numéro Parcoursup ou INE avec lequel il a effectué le questionnaire et en précisant "Droit".

- Le question d'auto-positionnement IFSI

Si les candidats formulent des vœux pour des IFSI ils doivent répondre à un **questionnaire d'auto-positionnement** (le formulaire est accessible depuis leur dossier Parcoursup pour la formation concernée). Le résultat ne sera pas connu des formations mais doit aider le candidat à faire le point sur son projet.

## Sectorisation licence non sélective et demande de dérogation de secteur

Le secteur géographique correspond à la zone de recrutement des établissements de l'enseignement supérieur uniquement pour les licences non sélectives et les parcours spécifiques "accès santé" (PASS).

**Le secteur géographique dépend de l'adresse de domicile des représentants légaux, information remontée par l'établissement d'origine.**

En cas de changement de situation en cours d'année, une demande de dérogation peut être faite **jusqu'au mercredi 13 mai 2026** depuis le dossier Parcoursup, rubrique "**Secteur licence**" (qui n'apparaît que si le candidat a formulé au moins un vœu de licence).

Trois cas de dérogation sont prévus :

- Déménagement familial prévu pour la rentrée en raison d'un changement de situation des représentants légaux ;
- Sportif de haut niveau en cas de recrutement par un club de l'académie dans laquelle sont dispensées les formations demandées ;
- Circonstances exceptionnelles relatives notamment à l'état de santé, à une situation de handicap ou de charge de famille du candidat.

Les pièces justificatives à joindre sont indiquées.

## Actualité de la CRAOES

La **Cellule de Région Académique pour l'Orientation vers l'Enseignement Supérieur (CRAOES)** élabore des publications qui, selon les thématiques, sont à destination des équipes éducatives, des Psychologues de l'Éducation Nationale, des lycéens et/ou étudiants. Elles sont conçues pour être mises à disposition de ces différents publics. Ces ressources trouvent toute leur place dans l'aide à l'élaboration d'un projet d'orientation.

**Afin d'aider les équipes éducatives dans leur mission d'accompagnement des lycéens et étudiants, la CRAOES propose également des webinaires : inscription toujours possible par mail à [draio@region-academique-hfr.fr](mailto:draio@region-academique-hfr.fr)**

**Retrouvez toutes les informations sur les sites académiques d'[Amiens](#) et de [Lille](#).**

- [Programme des webinaires lycéens CRAOES 2025-2026](#)
- [Programme des actions de formation 2025-2026 \(pour les équipes pédagogiques\)](#)